

relations plus intimes avec les habitants de cette région si estimée de notre pays et qui sont français dans une proportion de près de 100 p. 100.

Lors de mon séjour dans cette région, j'ai pu me rendre compte de l'importance que représentent, pour l'économie du Canada, nos pêcheries maritimes, nos pêcheries en haute mer. J'ai longuement questionné les pêcheurs côtiers de même que ceux qui font la pêche en haute mer. J'ai pénétré dans leurs chalutiers, et j'ai même eu l'occasion de visiter les usines d'apprêtage de poissons.

Monsieur le président, ce qui m'a incité à prendre la parole ce soir, c'est que ces gens, qui risquent leur vie continuellement, ces conquérants de la mer ne réalisent pas réellement les profits auxquels ils ont droit.

Par exemple, j'ai constaté que même si des chalutiers arrivaient au port avec des cargaisons d'environ 75 ou 80 mille livres de poisson, les propriétaires de ces navires n'avaient que les maigres prestations d'assurance-chômage pour subvenir à leurs besoins durant la saison d'hiver.

Au fait, quand on songe qu'un chalutier coûte approximativement entre \$75,000 et \$90,000 et que les prestations d'assurance-chômage constituent le seul revenu des propriétaires de ces chalutiers durant l'hiver, on se demande vraiment comment ces gens-là peuvent vivre avec un revenu si peu élevé.

Heureusement, j'ai cru comprendre que les profits qu'ils réalisent actuellement sont peut-être un peu plus élevés que ceux qu'ils recevaient autrefois.

J'ai constaté, particulièrement autour de la ville de Caraquet, que la terre était presque abandonnée au profit de la pêche.

Encore une fois, j'appelle l'attention de la Chambre sur le fait que les pêcheurs, à mon sens, ne touchent pas un revenu suffisant.

Monsieur le président, j'ai également pu me rendre compte que les pêcheurs de la Gaspésie se plaignaient du fait que les pêcheurs des Maritimes venaient pêcher sur la Côte nord du Saint-Laurent. Au fait, les pêcheurs gaspésiens croient que ceux des Maritimes viennent leur enlever les fruits de la mer, parce qu'ils semblent avoir un meilleur équipement pour faire la pêche sur la Côte nord du Saint-Laurent. C'est là, à mon sens, un conflit qui devrait être assez facile à régler, et je le signale à l'attention de l'honorable ministre, qui, je crois, est lui-même fils d'un de ces conquérants de la mer.

Monsieur le président, voilà les quelques observations que j'avais à faire.

(Traduction)

M. Clancy: Monsieur le président, je voudrais féliciter le ministre en cette première occasion qui lui a été donnée de présenter

ses crédits. Après un coup d'oeil sur la Chambre, je le félicite également de l'appui qu'il a de la côte du Pacifique. Il serait préférable peut-être que je laisse à un député du Pacifique le soin de poser la question que je m'apprete à formuler. Quelles concessions accordons-nous aux Japonais sous l'empire du traité du Pacifique Nord qui vient d'être conclu?

En tant que député de la Saskatchewan, je déplore que ce mets délicat, le goldeye, soit en voie de disparaître par suite de l'endiguement des rivières. J'aimerais que les représentants de la côte du Pacifique se renseignent sur les conséquences qu'aura le traité sur la montaison du saumon. Je me réjouis de ce que le ministre des Pêcheries a présenté ses prévisions et je suis très heureux de voir autant de députés de la côte du Pacifique ici ce soir.

M. Granger: Monsieur le président tout d'abord, je m'unis à tous ceux qui ont félicité le ministre en cette première fois où il présente les crédits de son ministère. Je me joins également à ceux qui ont exprimé leurs regrets à la suite du décès de l'ancien sous-ministre, M. George Clark. Je souhaite à son successeur, M. Needler, un franc succès et une longue période de fructueux services au ministère des Pêcheries.

Il va de soi que les prévisions budgétaires du ministère des Pêcheries nous intéressent tous d'une façon spéciale, que nous soyons de la côte de l'Atlantique, de celle du Pacifique ou des autres régions du Canada. La question me tient particulièrement à cœur, parce qu'une grande partie de ma circonscription est maritime et que nombre de mes commettants exercent le métier de pêcheurs. Si je devais résumer en quelques mots le plus grand besoin de l'industrie de la pêche, je dirais simplement qu'il lui faut une productivité accrue et des marchés plus étendus, mais c'est trop généraliser.

J'aimerais mentionner une chose en passant. L'industrie de la pêche, comme toutes les industries anciennes, a laissé les problèmes s'accumuler avec les années, au point que bien des gens les croient maintenant insolubles et estiment qu'on ne saurait les résoudre efficacement en un temps raisonnable. J'ai la conviction que cette façon d'envisager les choses est néfaste, et que rien n'est plus loin de la vérité. Ce que l'on appelle généralement le problème des pêcheries n'est ni plus ni moins qu'un ensemble de petits problèmes qui peuvent tous être résolus.

Parmi les exigences du moment, se range le besoin d'élargir les installations qui fournissent la boîte. Au cours des années récentes, on a créé un certain nombre de centres de boîte dans diverses régions de Terre-